



LE COMMUNIQUE OFFICIEL DU MOUVEMENT DU 23 MARS CONCERNANT LE COMMUNIQUE DU MINI SOMMET DE LUANDA

La Direction du Mouvement du 23 Mars, M23 en sigle, a pris note du communiqué final de Luanda du 23 Novembre 2022 et remercie ainsi les dirigeants régionaux pour leurs inlassables efforts pour trouver une solution pacifique au conflit en cours dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

S'agissant du cessez-le-feu :

1. Nous rappelons que le M23 avait signé un cessez-le-feu unilatéral le 1er Avril 2022, qui est toujours en cours.
2. Le 20 Avril 2022, lors de la rencontre d'Entebbe en Ouganda, entre le M23 et le Gouvernement de Kinshasa, nous avons signé un document contraignant recommandant un cessez-le-feu, qui n'a jamais été respecté par la coalition du Gouvernementale FARDC/FDLR/NYATURA/ACPLS/CODECO/MAI-MAI.
3. Une fois de plus, le M23 accepte le cessez-le-feu tel que recommandé par les Chefs d'Etat, cependant, il demande au Gouvernement de Kinshasa de le respecter à son tour, faute de quoi le M23 se réserve pleinement le droit de se défendre et de protéger les populations civiles contre toute violation du cessez-le-feu.

Le M23 sollicite une rencontre avec le médiateur et le facilitateur afin de discuter des points qui le concernent dans ledit communiqué en vue de rétablir une paix durable dans notre pays.

Le M23 condamne catégoriquement le génocide en cours planifié par le Gouvernement de Kinshasa et exécuté par ses alliés de la coalition FARDC/FDLR/NYATURA/ACPLS/CODECO/MAI-MAI. Par conséquent, notre Mouvement ne croisera pas les bras pendant que des citoyens congolais se font massacrer.

Le M23 réitère son engagement au dialogue direct avec le Gouvernement de Kinshasa, seule voie pour résoudre pacifiquement le conflit en cours.

Bunagana, le 25 Novembre 2022

Le Président du Mouvement du 23 Mars

Bertrand BISIMWA